



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 juin 2022
(OR. fr)

9526/22
PV CONS 33
AGRI 214
PECHE 183

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)
24 mai 2022

TABLE DES MATIÈRES

Page

1.	Adoption de l'ordre du jour.....	3
2.	Approbation des points "A" Liste des activités non législatives.....	3

Activités non législatives

3.	Conclusions sur l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) : une approche stratégique pour le développement de la vaccination comme outil complémentaire de prévention et de lutte.....	3
4.	12ème conférence ministérielle de l'OMC (Genève, 12-15 juin 2022).....	3
5.	Situation des marchés agricoles, notamment suite à l'invasion de l'Ukraine	3

Divers

6.	a) Événement sur les plateformes d'épidémiosurveillance (format hybride, 22 mars 2022)	4
	b) Un nouveau cadre législatif de l'UE pour une liste positive de l'UE pour la détention d'animaux de compagnie	4
	c) Contrôles phytosanitaires des importations dans l'UE : nécessité de mettre en œuvre des systèmes de protection efficaces.....	4
	d) Dialogue sur l'avenir de la protection des sols dans l'UE et son potentiel pour contribuer à la réalisation des objectifs du pacte vert européen (Bruxelles, 27 avril 2022)	5
	e) Réduction de la tourbe dans les substrats de culture horticoles	5
	f) Compte rendu de la réunion des ministres de l'agriculture du G7 (Stuttgart, les 13 et 14 mai 2022).....	5
	g) Communication relative aux voies de solidarité pour l'Ukraine	5
	h) Sécheresse du printemps 2022	5
	i) Situation difficile à laquelle les bénéficiaires des projets financés par le FEADER sont confrontés en raison de la forte augmentation des coûts et des prix des matériaux.....	6

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour figurant dans le document 9190/1/22 REV 1 et a décidé que le point 6 c) serait tenu en séance publique conformément à l'article 8(2) du Règlement intérieur du Conseil.

2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives 9191/22

Le Conseil a adopté les points "A" dont la liste figure dans le document 9191/22, y compris les documents COR et REV présentés pour adoption.

Activités non législatives


3. **Conclusions sur l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) : une approche stratégique pour le développement de la vaccination comme outil complémentaire de prévention et de lutte** ☐ 8955/22
Approbation

Le Conseil a approuvé les conclusions sur l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) : une approche stratégique pour le développement de la vaccination comme outil complémentaire de prévention et de lutte, qui figurent dans le document 8955/22. Le Conseil a également pris note des observations formulées par plusieurs délégations et par la Commission.


4. 12ème conférence ministérielle de l'OMC (Genève, 12-15 juin 2022) 8928/22
Informations communiquées par la Commission
Échange de vues

5. Situation des marchés agricoles, notamment suite à l'invasion de l'Ukraine 9221/22
Informations communiquées par la Commission et les États membres
Échange de vues


Divers

6. a) **Événement sur les plateformes d'épidémiosurveillance (format hybride, 22 mars 2022)**  9118/22
Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Présidence relatives au Séminaire sur les « Plateformes d'épidémiosurveillance » du 22 mars 2022, qui figurent dans le document 9118/22, et des observations formulées par certaines délégations et par la Commission.

- b) **Un nouveau cadre législatif de l'UE pour une liste positive de l'UE pour la détention d'animaux de compagnie**  9127/22
Informations communiquées par la délégation chypriote, au nom des délégations chypriote, lituanienne, luxembourgeoise et maltaise

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation chypriote sur l'établissement d'une liste positive de l'UE pour la détention d'animaux de compagnie, qui figurent dans le document 9127/22, ainsi que des points de vue exprimés par plusieurs délégations et par la Commission.

- c) **Contrôles phytosanitaires des importations dans l'UE : nécessité de mettre en œuvre des systèmes de protection efficaces**  9359/22
Informations communiquées par la délégation espagnole

Le Conseil a pris note des observations communiquées par la délégation espagnole sur les contrôles phytosanitaires des importations dans l'UE et la nécessité de mettre en œuvre des systèmes de protection efficaces contenues dans le document 9359/22. Le Conseil a également pris note des observations formulées par certaines délégations et par la Commission.

- d) **Dialogue sur l'avenir de la protection des sols dans l'UE et son potentiel pour contribuer à la réalisation des objectifs du pacte vert européen (Bruxelles, 27 avril 2022)** 8747/22

Informations communiquées par la délégation slovaque

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation slovaque ainsi que des commentaires des autres délégations et de la Commission.

- e) **Réduction de la tourbe dans les substrats de culture horticoles** 9219/22

Informations communiquées par la délégation allemande

Le Conseil a pris note des informations communiquées par le ministre allemand ainsi que des interventions de la Commission et des autres délégations.

- f) **Compte rendu de la réunion des ministres de l'agriculture du G7 (Stuttgart, les 13 et 14 mai 2022)** 9224/22

Informations communiquées par la délégation allemande

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation allemande et de l'intervention de la Commission et de la délégation italienne.

- g) **Communication relative aux voies de solidarité pour l'Ukraine** 9098/22

Informations communiquées par la Commission

- h) **Sécheresse du printemps 2022** 9268/22

Informations communiquées par la délégation belge

i) Situation difficile à laquelle les bénéficiaires des projets financés par le FEADER sont confrontés en raison de la forte augmentation des coûts et des prix des matériaux

[2] 9116/22

Informations communiquées par la délégation roumaine

Le Conseil a pris note des informations fournies par la délégation roumaine sur la base de la note d'information 9116/22 au sujet des difficultés que les bénéficiaires du FEADER ont pour porter à terme leurs projets à cause de l'augmentation des prix.

Il a également pris note des commentaires formulés par les autres délégations à propos des informations fournies, ainsi que de la réponse de la Commission.

[2] Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
